



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DES LETTRES

UNI BASTIONS, rue de Candolle 3 | CH-1211 Genève 4
Tél. 022 379 71 11 | Fax 022 379 10 29

Philippe COET
Administrateur

Ligne directe: 022 379 73 03
E-mail: Philippe.Coet@lettres.unige.ch

Genève, le 9 juin 2005

**COMMUNIQUE DE SEANCE
CONSEIL DE FACULTE du 8 juin 2005**

En introduction, le président rappelle que le processus d'approbation des plans d'études ne connaît pas de navettes entre les différentes instances. Cela signifie qu'un plan approuvé avec des modifications est transmis à l'instance supérieure (Rectorat) sans passer à nouveau par l'instance inférieure (unité ou département). Il appartient aux responsables des plans d'informer leurs unités ou départements d'éventuelles modifications du projet initial.

Lors de sa séance, le Conseil a adopté – mais avec une majorité d'abstentions - le projet de modification du règlement d'études et du plan d'études du DESS « Mondes arabes, mondes musulmans contemporains ».

Dans le cadre de la réforme de Bologne, il a accepté :

- le plan d'études de langues et cultures extrême-orientales;
- le plan d'études en Etudes Genre;
- le plan d'études d'allemand.

Il a par contre renvoyé le plan d'études de littérature comparée afin d'obtenir un complément d'information.